

2023-2025 : REYSSOUZE ET AFFLUENTS AMÉLIORE LES RIVIÈRES ET VOTRE CADRE DE VIE DE BOUVENT AU STADE VERCHÈRE



**4,5 M D'€
DE TRAVAUX**

POURQUOI AMÉLIORER LES RIVIÈRES À BOURG-EN-BRESSE ?

Les rivières de Bourg-en-Bresse ont été fortement modifiées par et pour l'Homme, notamment à partir des années 50 :

- La Reyssouze a vu son cours dévié plusieurs fois. Elle est canalisée par endroit et son débit est réglé par un ensemble de vannes. Dans les secteurs moins urbains, elle a été curée, élargie et rectifiée (mise en ligne droite) plusieurs fois ;
- Le Dévorah a vu son tracé remodelé, son lit élargi et ses méandres supprimés. Le vaste marais qui l'entourait a été en grande partie drainé et est aujourd'hui cultivé ou urbanisé ;
- Le Cosne traverse aujourd'hui discrètement la ville, intégralement enfoui sous les routes et bâtiments.

Ces modifications ajoutées les unes aux autres ont fini par créer des dysfonctionnements conséquents sur ces systèmes naturels :

- Envasement des lits ;
- Difficultés de régulation des eaux en quantité et qualité ;
- Déconnexion des cours d'eau et des zones humides qui leurs sont normalement associées, permettant de ralentir les crues, recharger les nappes phréatiques et filtrer les eaux ;
- Forte diminution de la biodiversité vivant dans et autour des cours d'eau.

Les travaux de réhabilitation qui vous sont présentés ici visent à redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement plus équilibré et naturel.

1 - SUPPRESSION DE LA VANNE DE PENNESSUY

SEPTEMBRE 2023

» ACTIONS

Suppression de la vanne de Pennessuy
Restauration du lit de la Reyssouze sur 50 mètres linéaires
Construction d'un pont

» OBJECTIFS

Rétablir la circulation de la faune et des sédiments
Limiter le réchauffement de l'eau
Améliorer la gestion des crues

» HISTORIQUE ET CONSTAT

La diffuence de Pennessuy, aménagée dans les années 60, est le lieu de séparation de la Reyssouze entre le bras entrant dans Bourg-en-Bresse et le canal de Loëze qui limite l'importance des crues dans le centre-ville. Une vanne automatisée répartit les débits entre les deux bras. Ce système de vannage s'avère difficile à gérer en période de sécheresse : l'eau stagnant dans la retenue à l'amont se réchauffe en été, sa qualité se dégrade. De plus, c'est un système infranchissable pour les poissons. Enfin, le vieillissement du système entraîne des risques de dysfonctionnements et des coûts d'entretien importants.

» TRAVAUX

La vanne est remplacée par un ouvrage fixe (pont) qui conserve la capacité de protéger la ville des inondations sans brider le fonctionnement naturel de la rivière : chasse de la vase et diversification du fond du lit lors des crues, eau courante même en été, libre circulation de la faune et des sédiments, etc.

3 - DÉBÉTONISATION DU CANAL DE LOËZE

JUILLET 2024 > MARS 2024

» ACTIONS

Suppression du béton sur le canal
Végétalisation du canal
Réhabilitation d'une zone humide

» OBJECTIFS

Conserver une protection contre les inondations
Créer un long îlot de fraîcheur
Recréer un espace pour la biodiversité

» HISTORIQUE ET CONSTAT

Le canal de Loëze a été creusé et bétonné dans les années 60 pour dévier les crues de la Reyssouze en dehors du centre ville. Son rôle de protection contre les inondations est efficace, toutefois le béton ne laisse que peu de place à l'infiltration de l'eau et à la biodiversité. Le canal forme également un îlot de chaleur conséquent à travers la ville.

» TRAVAUX

En débarrassant le canal de son béton, l'eau de pluie ou des crues pourra de nouveau s'infiltrer. Le béton laissera la place à de la végétation apportant plus de fraîcheur au centre-ville. Des études hydrauliques ont permis de concevoir le projet de manière à conserver le niveau actuel de protection contre les inondations.

2 - RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU DÉVORAH

OCTOBRE 2023 > DÉCEMBRE 2023

» ACTIONS

Restauration du marais du Dévorah
Restauration du cours d'eau sur 1,75 km
Plantation de 50 arbres, 500 arbustes et 5 000 plantes semi-aquatiques

» OBJECTIFS

Améliorer le fonctionnement du marais
Favoriser la biodiversité dans et autour du cours d'eau
Préserver la qualité de l'eau

» HISTORIQUE ET CONSTAT

Le Dévorah prend sa source à Saint-Just et se jette dans la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. Son tracé et sa largeur ont été fortement modifiés depuis les années 60. Ce qu'il reste de son marais s'assèche peu à peu.

» TRAVAUX

Sur 650 m, dans le marais, un nouveau lit sinueux et plus étroit sera créé pour le Dévorah. Cela permettra de le reconnecter à son marais et de ré-humidifier ce dernier.
Sur 1,1 km, dans sa partie urbaine, ses berges seront aplanies et plantées d'arbres, arbustes et de plantes semi-aquatiques. Cette végétation aide à conserver une eau de qualité et fournit l'habitat de nombreux animaux.

4 - RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE

AOÛT 2024 > MARS 2025

» ACTIONS

Restauration de la Reyssouze dans son gabarit naturel sur 2,5 km
Suppression de la vanne de Curtafray
Talutage des berges en pente douce et plantations

» OBJECTIFS

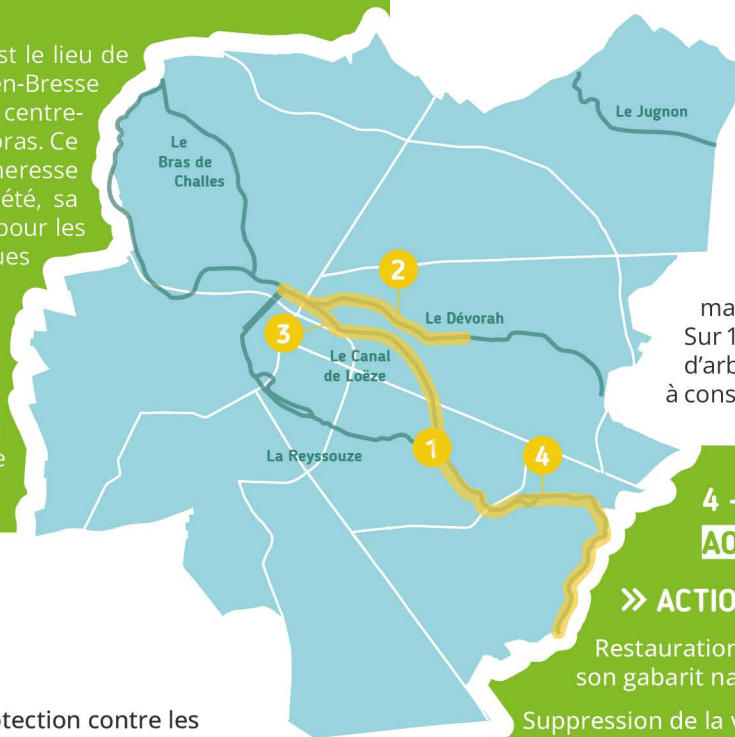
Rétablir la circulation de la faune et des sédiments
Améliorer la qualité de l'eau
Diversifier la faune et la flore présente

» HISTORIQUE ET CONSTAT

La Reyssouze à l'entrée de Bourg-en-Bresse a été fortement modifiée par l'Homme au fil du temps, d'abord pour le moulin de Curtafray puis par les différents curages des années 60 et 80. Aujourd'hui la rivière est très élargie, avec des berges pentues et peu de végétation. Cela entraîne notamment en été de sérieux problèmes de qualité de l'eau.

» TRAVAUX

La suppression de la vanne de Curtafray, sans usage actuellement, permettra le libre transit des poissons et des sédiments. Un lit plus étroit aux berges en pente douces sera recréé pour la Reyssouze, qui retrouvera son gabarit d'avant curage. De nombreux arbres, arbustes et plantes semi-aquatiques seront plantés. Cela permettra à la rivière d'être plus résiliente en été, et plus liée aux prairies humides qui la borde : deux paramètres essentiels pour la qualité de l'eau.

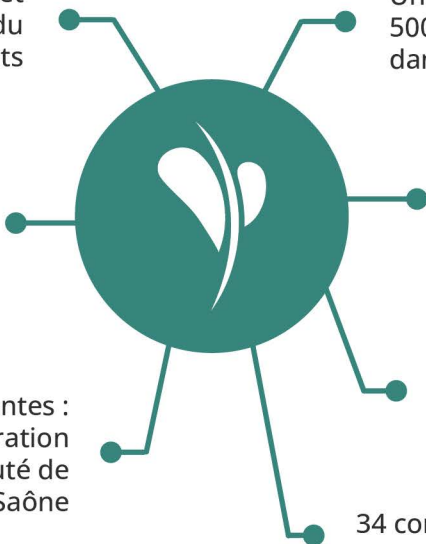


REYSSOUZE ET AFFLUENTS : QUI SOMMES-NOUS ?

Des équipes politique et technique au service du territoire et des habitants

En charge de la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)

2 collectivités adhérentes : Grand Bourg Agglomération et Communauté de Communes Bresse et Saône



Un bassin versant de 500 km² situé en totalité dans l'Ain

400 km de cours d'eau et 12 380 ha de zones humides

La Reyssouze : 75 km et une vingtaine d'affluents principaux

34 communes et 100 000 habitants

EN SAVOIR +

Vous souhaitez suivre nos actualités, découvrir nos projets et prendre contact avec nous ?

Rendez-vous sur notre site internet, notre application mobile Cœur Reyssouze ou sur les réseaux sociaux !



www.reyssouze-affluents.fr



Téléchargez Cœur Reyssouze

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



fonds
MAIF pour
le vivant

